

PROTOCOLE D'INSPECTION ET DE GESTION DE PUNAISES AUX UNITÉS DE PSYCHIATRIE	
PRÉPARÉE PAR :	Direction du programme santé mentale et dépendance
APPROUVÉE LE :	Août 2015
APPROUVÉE PAR :	
SERVICES CONCERNÉS :	Unités de psychiatrie du CISSS de Laval

PRÉAMBULE

Le CISSS de Laval a la responsabilité de maintenir un milieu sécuritaire pour les personnes qui s'y trouvent (usagers, personnel, médecin, visiteurs). Il a également la responsabilité d'assurer la prestation de services de santé ou de services sociaux de qualité qui soient respectueux des droits des personnes et qui visent à réduire ou à solutionner les problèmes de santé et de bien-être de la population qu'il dessert. Par la présente procédure, la Direction de la santé mentale adulte et dépendance du CISSS de Laval veut se doter de paramètres clairs afin de prévenir et de contrôler la présence de punaises de lit dans les unités de psychiatrie. Cette stratégie de prévention et de contrôle des punaises de lit que nous mettons en place se veut la moins invasive possible afin de minimiser l'impact sur le personnel et sur les personnes qui fréquentent l'hôpital. Cette approche est justifiée dans la mesure où l'infestation par des punaises de lit demeure un événement assez rare en contexte hospitalier.

Ainsi, l'organisation privilégie de mettre en application ce protocole dans ce secteur jugé plus à risque.

Les usagers font partie intégrante de la sécurité des soins et ils en partagent la responsabilité. Leur collaboration est requise et souhaitée tout au long de l'épisode de soins, dans la mesure du possible

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité et la santé des usagers hospitalisés, des travailleurs et des visiteurs
- Savoir identifier les indices dermatologiques et environnementaux pouvant présumer ou confirmer la présence de punaise.
- Prévenir et contrôler les infestations de punaises.
- Définir les rôles et responsabilités des différents intervenants dans l'application de la procédure;

MESURES PRÉVENTIVES DE BASE

Lors de l'admission d'un usager sur les unités, il est nécessaire que le personnel prenne le temps de s'informer si l'usager a des problèmes de peau ou de démangeaisons et qu'il procède au repérage des indices pouvant signaler la présence de punaises :

1. Indices dermatologiques :

- La personne se plaint d'être piquée et de souffrir de démangeaisons
- Morphologie des lésions : les piqûres sont semblables à des piqûres de moustique, parfois avec des points centraux, souvent alignés et/ou regroupés (voir photos)
- Endroit des lésions : les zones les plus fréquemment piquées sont celles qui sont exposées pendant le sommeil (bras, épaules, jambes, etc.) Le visage est plus rarement piqué.
- Moment d'apparition des nouvelles lésions : surtout le matin au réveil, chez la majorité des gens, car les punaises de lit piquent la nuit. Les démangeaisons sont généralement plus intenses dans la matinée et diminuent en cours de journée.

1

2



3

4



2. Indices environnementaux (déclaré par l'utilisateur ou observé par l'intervenant)

- Observation de punaise de lit

¹ <http://www.abatextermination.ca/retour-punaises-lit/>

² <http://abendkleiderhaare.blogspot.ca/2015/08/punaises-de-lit.html>

³ <http://www.punaises-lit.com/reaction-physiologique-morsure-punaise-lit>

⁴ Source : Oliver Arend - Wikimedia Commons

- Petites taches de sang sur les draps, oreillers ou matelas sans autres explications plausibles.
- Peaux de mue (exuvie), excréments, coquille d'œuf, surtout le long des coutures de matelas et dans les sommiers. Si l'infestation est importante, on peut également en retrouver partout où les punaises de lit peuvent se cacher (dans les meubles rembourrés, les coussins, la literie, les rideaux, les fissures des murs et du sol, le mobilier, les vêtements, sous les moulures, derrière les plinthes et les plaques électriques, dans les papiers, les livres, les téléphones, les radios, les sacs à dos ou à main, les valises, les fauteuils roulants, etc.)

5



6



7



Si aucun signe ne confirme la présence de punaise de lit, arrêter la procédure

Tout au long de l'hospitalisation, il est recommandé que le personnel demeure attentif aux indices dermatologiques et environnementaux chez les usagers hospitalisés.

Les mesures préventives de base doivent également être expliquées aux usagers :

- Prendre le temps de faire le tri avec l'usager de ses effets personnels
- Ne garder que les vêtements et accessoires requis au séjour de l'usager et l'inviter à remettre l'excédent à sa famille

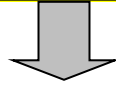
⁵ <http://fr.orkinCanada.ca/pests/punaise-des-lits/lidentification-des-punaises-de-lit/>

6

7

- Encourager les usagers à n'utiliser que des vêtements lavables et pouvant aller à la sécheuse
- Libérer le plancher de la chambre en tout temps
- Éviter le partage d'effets personnels entre les usagers
- Aucune nourriture périssable dans la chambre
- Aucune vaisselle sale dans la chambre
- Le mobilier, matelas et oreillers devraient être exempt de fissure.

Si la présence de punaise de lit est confirmée, suivre les étapes suivantes



PRISE EN CHARGE D'UN USAGER INFESTÉ

- Si un membre du personnel observe des indices dermatologiques positifs ou environnementaux (observation d'une punaise), il avise son supérieur immédiat, lequel contactera le Service d'hygiène salubrité de l'hôpital au poste 23499 pour venir investiguer la présence de punaise. En l'absence du supérieur immédiat, l'employé communique lui-même avec le Service d'hygiène salubrité.
- Si possible, recueillir un échantillon de l'insecte dans un contenant hermétique (ex. contenant culture d'urine) qui sera inspecté par le répondant du Service d'hygiène et salubrité.
- Renseigner l'usager sur les mesures de prévention et de contrôle qui seront prises et les raisons de ces mesures en respectant le principe de confidentialité.
- Demander la collaboration de l'usager et l'assister pour inspecter ses effets personnels et les ranger dans le sac prévu à cet effet.
- Trier les effets personnels de l'usager et les placer dans les sacs prévus à cet effet. Bien séparer :
 - Effets pouvant être lavés et séchés à la machine
 - Effets pouvant être chauffés (livre, chaussures, objets personnels...)
 - Effets ne pouvant ni être lavés, ni chauffés (cellulaire, tablette électronique)
- Demander à l'usager de prendre une douche et lui remettre une jaquette (ou des vêtements prêtés par les bénévoles) et mettre les vêtements de l'usager dans un sac transparent, fermé hermétiquement et identifié à son propriétaire.
- Les articles tels que téléphone cellulaire, appareil photo numérique, tablette électronique, ordinateur ou autres appareils électroniques fragiles ne pouvant supporter un lavage ou la chaleur ne doivent pas se retrouver dans les sacs destinés au lavage. Ces articles peuvent être remisés sur l'unité dans des petits sacs scellés identifiés au nom de l'usager. Il est important de faire le tri avec l'usager afin d'éviter des réclamations coûteuses et inutiles.
- Le sac de vêtements est remis au Service d'hygiène salubrité afin qu'ils soient envoyés à la compagnie « Blanchelle » et lavés (en aucun temps, les vêtements ne doivent être lavés dans la laveuse de l'unité)
- Les effets personnels de l'usager pouvant être chauffés sont placés dans la chambre de chaleur pour une durée de 3 heures.
- Valider auprès du Service d'hygiène salubrité le moment prévu pour l'extermination

- Demander à l'utilisateur s'il a entrepris des démarches auprès de son propriétaire s'il est locataire ou auprès d'un exterminateur s'il est propriétaire; et lui suggérer de la faire.
- Assurer soutien et confidentialité à l'utilisateur
- Si la présence de punaises est soupçonnée ou si elle est confirmée lors de la procédure d'admission ou du retour d'un congé, aucune déclaration AH-223 n'est nécessaire. Toutefois, si des punaises sont trouvées en cours d'hospitalisation (ex. : dans la chambre de l'utilisateur), un formulaire de déclaration AH-223 doit être complété.
- Si un soin de proximité doit être effectué en présence de punaises de lit, l'intervenant doit porter l'équipement de protection : gants et blouse. Lorsque le soin est terminé, les gants sont jetés à la poubelle et la blouse est déposée dans un sac transparent et remis au Service d'hygiène pour lavage à la buanderie externe.

Ce protocole est inspiré du Guide de prévention et de contrôle-Punaises de lit du CSSS Ahuntsic Montréal Nord 2012 ainsi que de la procédure de gestion efficace des punaises de lit de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec.

ALGORITHME
MARCHE À SUIVRE POUR LES INTERVENANTS DES UNITÉS DE SOINS -
MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

Applicable lorsque la présence de punaises de lit est présumée ou confirmée au domicile de l'utilisateur ou en cours d'hospitalisation

